

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

Assemblée ordinaire du 13 juin 2022 dûment convoquée et tenue au lieu et à l'heure habituelle, sous la présidence du maire Alain Trudel et les conseillers suivants :

Sylvie Leclerc	siège no : 1
Christiane Blouin	siège no : 2
Marc-Antoine Pelletier	siège no : 3
Darkise Richard	siège no : 4
Louise Morin	siège no : 5
Charles Beauchemin	siège no : 6

Martine Lampron assiste comme secrétaire

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 13 JUIN 2022

RÉSOLUTION
55-06-22

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que la séance du 13 juin soit ouverte.

ADOPTÉE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION
56-06-22

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Sylvie Leclerc et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

ADOPTION DES MINUTES DU 9 MAI 2022

RÉSOLUTION
57-06-22

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par le conseiller Marc-Antoine Pelletier et unanimement résolu d'adopter les minutes de la séance ordinaire du 9 mai telles que lues et présentées.

ADOPTÉE

ADOPTION DES MINUTES DU 24 MAI 2022

RÉSOLUTION
58-06-22

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par la conseillère Sylvie Leclerc et unanimement résolu d'adopter les minutes de la séance extraordinaire du 24 mai telles que lues et présentées.

ADOPTÉE

Rémunération des employés		5 725,86 \$
Rémunération des élus/Maire	517,17\$	517,17 \$
Conseillers	173,43\$	1 040,58 \$
		<u>7 283,61 \$</u>
Dépenses fournisseurs		36 081,63 \$
Total des dépenses de juin		43 365,24 \$
Revenus de mai		
Taxes municipales		3 153,47 \$
MAPAQ (compensation taxes agricoles)		13 110,02 \$
MAMH (1er versement subvention Volet 4)		198 624,00 \$
MAMH (partage d'un point de la TVQ)		1 879,00 \$
MTQ (double vocation 2019)		3 000,00 \$
Tourisme Amos-Harricana		12 340,88 \$
Claude Dault (cimetière et location salle)		200,00 \$
Permis rénovation		12,00 \$
MRC Abitibi (1er versement ADL)		5 371,30 \$
SNQAT (aide financière St-Jean 1er vers.)		2 342,81 \$
Enregistrement chien		<u>10,00 \$</u>
TOTAL		240 043,48 \$

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

ADOPTION DES PAYABLES DE JUIN

RÉSOLUTION
59-06-22

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par le conseiller Marc-Antoine Pelletier et unanimement résolu d'adopter les payables de juin au montant de **7 283.61 \$** pour les salaires des élus et employés, **36 081.63 \$** pour les fournisseurs et **240 043.48 \$** pour les revenus de mai tels que lus et présentés.

ADOPTÉE

Correspondance

4.0
RÉSOLUTION
60-06-22

FAITS SAILLANTS RAPPORT FINANCIER 2021/RÉSOLUTION

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que : Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 13 juin 2022, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur. Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 493 426.00\$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 384 703.00\$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales de 95 969.00\$. De plus, l'excédent accumulé **non affecté**, au 31 décembre 2021 se chiffre à 280 437.00\$. Au 31 décembre 2021, l'endettement total net à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 0.00\$. Les principales réalisations de l'année 2021 sont :

- Contrat déneigement
- Analyses pour le projet d'égout
- Épandage de calcium
- Épandage de concassé
- Amélioration des assurances hôtel de ville

Il y a eu poursuite de l'étude de faisabilité pour une maternité porcine, une étude de regroupement a vu le jour pour les municipalités de Rochebaucourt et La Morandière et il y a eu l'implantation du circuit des ponts couverts dont le dévoilement final sera fait en 2022. Pour terminer, le conseil municipal se joint à moi pour que les projets en cours voient le jour et pour que nous puissions être fiers de notre beau coin de pays.



Le maire

ADOPTÉE

4.1 **ST-JEAN-BAPTISTE 2022**

La secrétaire informe le conseil que les préparatifs pour la fête de la St-Jean-Baptiste vont bien et demande aux conseillers qui seront présents pour venir en aide le 23 en après-midi dès 13 h et le 24 au matin; Présents : Charles, Louise, Christiane, Darkise. Peut-être Sylvie. Le maire et Marc-Antoine seront absents.

4.2
RÉSOLUTION
61-06-22

MODULE DE JEU LA MORANDIÈRE/RÉSOLUTION

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu de faire démonter le module de jeu de la cour de l'ancienne école de La Morandière et de l'installer dans notre parc de Rochebaucourt. Notre ouvrier Renald Martin s'occupera d'effectuer les travaux pour un montant approximatif de 3 500.00 \$.

ADOPTÉE

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

4.3 CAMPAGNE DE FINANCEMENT FONDATION DU REIN-SECTEUR AMOS

Nous devons vérifier les montants alloués dans les dernières années nous avons donc reporté le sujet à la réunion de juillet.

ADOPTÉE

4.4 INFORMATIONS DE LA MRC ABITIBI

Le maire fait un compte rendu de la dernière réunion des maires.

4.5 INFORMATIONS ADL

Aucune information (donné au point 4.1).

4.6 PAUSE

Il y a eu une pause de 15 minutes.

4.7 INFORMATIONS CONSEILLERS

Le conseiller Charles Beauchemin s'informe des développements sur l'évènement survenu le mois passé dans le rang 6.

La conseillère Sylvie Leclerc demande si de la signalisation sera installée dans la voie de contournement du rang Beauchemin.

La conseillère Christiane Blouin informe le conseil qu'une partie du bardeau du gazebo dans le parc est manquante et demande si nous allons effectuer les réparations pour la charnière dans le cimetière. Nous devons demander à Renald d'aller évaluer l'état des deux bâtiments et demander des soumissions pour effectuer les réparations nécessaires. Nous devons faire passer la débroussailleuse par Marc-Antoine Pelletier à l'aréna et demander à Renald de déménager la vieille glissade qui se trouve à l'aréna sur le terrain de la municipalité dans le rang 8.

Le conseiller Marc-Antoine Pelletier discute du problème de perte d'eau que nous avons avec la fontaine depuis sa confection et nous devons trouver une solution permanente pour régler le problème. En attendant la conseillère Christiane Blouin dit qu'elle va veiller à ce qu'il ne manque pas d'eau cet été.

La conseillère Darkise Richard informe le conseil que pour la voie de contournement l'enrochement sera fait lorsque le niveau de l'eau aura diminué et nous devons effectuer le rechargement dans le 7^e et 8^e rang est à partir de la voie ferrée.

Un extincteur a été installé dans le loader par la compagnie Sécuriplus au montant de 87.00 \$ avant les taxes car il n'y en avait pas et ce n'était pas conforme.

L'entretien des chemins de Rochebaucourt sera effectué seulement dans la traverse cette semaine et sur tout le territoire de Rochebaucourt la semaine prochaine en vue de l'épandage de l'abat poussière à la fin juin. Les filtres seront changés dans le loader.

ACHAT ET INSTALLATION DU RADIO FM DANS la chargeuse PAR LA MUNICIPALITÉ DE LA MORANDIÈRE

RÉSOLUTION
62-06-22

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu d'autoriser l'achat du radio FM par la municipalité de La Morandière et d'en faire l'installation dans le loader. Il en coutera environs 1 000.00 \$

ADOPTÉE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

CHANGEMENT DE FRÉQUENCE D'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER POUR LE SECTEUR DE ROCHEBAUCOURT

ATTENDU QUE l'entretien des routes de la municipalité concernant le nivelage n'est pas assez fréquent;

ATTENDU que les routes doivent être mieux entretenues car il s'accumule trop de trous entre les nivelages;

RÉSOLUTION
63-06-22

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Le clerc, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que le nivelage des routes de la municipalité de Rochebaucourt se fasse aux deux semaines par la niveleuse de la municipalité de La Morandière.

ADOPTÉE

EMPRUNT DE LA CAISSE ENREGISTREUSE POUR LE 100^E DE LA MORANDIÈRE

RÉSOLUTION
64-06-22

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu de prêter la caisse enregistreuse de la municipalité au comité du 100^e de La Morandière pour la soirée dansante du 13 août prochain.

ADOPTÉE

4.8 INFORMATIONS MAIRE

Le maire Alain Trudel informe le conseil municipal que l'inspecteur municipal devra être informer d'une situation particulière entre deux voisins de la municipalité

APPUI À LA VILLE D'AMOS ET À LA MRC D'ABITIBI POUR LE DÉPÔT DE CANDIDATURE DE LA 60^E FINALE DES JEUX DU QUÉBEC – HIVER 2026

ATTENDU QUE la ville d'Amos et la MRC d'Abitibi désire déposer leur candidature pour la 60^e finale des jeux du Québec à l'hiver 2026;

ATTENDU QUE la municipalité de Rochebaucourt désire appuyer la candidature de la ville d'Amos et de la MRC d'Abitibi;

RÉSOLUTION
65-06-22

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu que la municipalité de Rochebaucourt appuie la ville d'Amos et la MRC d'Abitibi pour le dépôt de leur candidature à la 60^e finale des jeux du Québec à l'hiver 2026.

ADOPTÉE

4.9 VARIA

4.10 PÉRIODE DE QUESTION

Il n'y a pas de questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée étant terminée, la conseillère Christiane Blouin propose la levée de l'assemblée.

Alain Trudel, maire

Nathalie Lyrette, sec, très